Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_135_2026-DE

GRAND CHAMBORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 novembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION
06 novembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 27
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 6
Total votants : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 novembre 2026

L'an deux mil vingt six
Et le 16 novembre à 18h40
Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :
Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson), Emilie LEGOUT (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Jean-Marc CHABOUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Jérome ROUX, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Christine SOUCHET, Jean-François BOISARD, Anne TOUTAIN, Christian LALLERON, Marion PELLÉ (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :
Michel PERROIT (Bracieux) a donné pouvoir à Jean-Michel TURPIN (Thoury),
Benjamin DEBUIGNE a donné pouvoir à Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson),
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Emilie LEGOUT (La Ferté-Saint-Cyr),
Laëtitia RIBRIOUX a donné pouvoir à Philippe DUBOIS (Mont-près-Chambord),
Zohra LEFORESTIER a donné pouvoir à Jean-Marc CHABOUD (Mont-près-Chambord),
Philippe LE TOUX a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Martine HENRY (Neuvy)

Membres Titulaires absents ou excusés : Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Virginie BAHU-NOGRETTE (Huisseau-sur-Cosson), Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Corinne GAUGET a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-135-2026

Objet : PACT 2027 : Autorisation à donner à Monsieur le Président pour solliciter le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Projet Artistique et Culturel de Territoire défini par la Région Centre-Val de Loire

Monsieur Jean-Michel TURPIN, Vice-président en charge du tourisme et de la politique culturelle du territoire, rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes du Grand Chambord a signé un contrat régional de soutien aux manifestations, Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_135_2026-DE

Monsieur le Vice-président précise que dans le cadre du contrat régional, la Communauté de communes peut solliciter pour 2027 une subvention à hauteur de 82 510 € sur le territoire de l'Entente intercommunautaire en y associant la Communauté de communes de Beauce-Val de Loire.

Cette somme se décompose entre les différentes structures selon les modalités et les porteurs de projets indiqués ci-dessous :

Porteur du projet	Intitulé du projet	Subvention
Bâtiment 84 - EHPAD de Bracieux	Artistes en circuit court	370 €
	Les corps libres	470 €
	Festival des générations solidaires	2 140 €
Écoles de Bauzy et Neuvy	Le festival des écoles	1 830 €
Association La Clik'	Le village est à nous	4 300 €
Commune de Saint-Laurent-Nouan (médiathèque)	Les Arts en folie	200 €
Commune de Mont-près-Chambord	Les Arts en folie	200 €
	Mercredis à la baignade	1 500 €
Compagnie L'Intruse	Dans l'ombre de Peter Pan	3 300 €
Association Réseau Culture Santé	Un autre regard	1 970 €
Association Tour et Détours	Martine à la campagne	3 600 €
Association Val de Lire	Salon du livre	1 400 €
Compagnie Toutes Directions	Festival de l'Ardoux	1 500 €
Domaine national de Chambord	Festival de Chambord	28 440 €
	Expo Peau d'âne	
	EAC Calder « Le cirque de Sandy »	
	EAC Calder Maslives	
	C'est nous les guides	
	Résidence Isabella Mazzanti	
	Résidence Léonor de Recondo	
	Les rencontres de Chambord	
Communauté de communes du Grand Chambord	Wahou ! Studio Muro	9 440 €
	Wahou ! Anne Houel	6 790 €
3 à 4 communes du Grand Chambord	Faire culture ensemble	3 900 €

Communauté de communes Beauce Val de Loire

Porteur du projet	Intitulé du projet	Subvention
Communauté de communes Beauce Val de Loire	Manifestations estivales	1 530 €
Commune de Mer	Terre et eau	2 480 €
Compagnie Valise Ondulatoire	Le plus petit festival international de la gastronomie locale	2 000 €
Compagnie Lune Blanche	Accueil en résidence	3 190 €
Compagnie Jean et Faustin	Suèvres a d'incroyables talents	1 960 €

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_135_2026-DE

Monsieur le Vice-président demande au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à déposer une demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un P.A.C.T. à hauteur de 82 510 € et de l'autoriser à signer tous les documents contenus dans le dossier ;
- De plus, en cas d'accord de la Région et afin de formaliser la redistribution de cette subvention, autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer des conventions liant la Communauté de communes et les différents porteurs de projet et ce, dans la limite du cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire pour le développement des P.A.C.T. et des sommes définies ci-dessus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité avec 16 abstentions :

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à déposer une demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un P.A.C.T. à hauteur de 82 510 € et de l'autoriser à signer tous les documents contenus dans le dossier ;**

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer des conventions liant la Communauté de communes et les différents porteurs de projets indiqués ci-dessus, et ce dans la limite du cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire pour le développement des P.A.C.T et sommes définies ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Corinne GAUGET

COMMUNAUTÉ DU GRAND CHAMBORD

Le Président

Jean-Luc DAUTREMEPUIS